

Étude des espèces patrimoniales de l'ENS Vallée en Barret

Année 2016



Prospections et rédaction : Aurélien Salessé

1. Introduction	4
2. Méthodologie :.....	4
<i>2.1. Recherche de le Chevêche d'Athéna :.....</i>	<i>4</i>
<i>2.2. Suivi du Grand-duc d'Europe :.....</i>	<i>6</i>
<i>2.3. Recherche du Busard cendré.....</i>	<i>6</i>
<i>2.4. Recherche de l'Ædicnème criard.....</i>	<i>6</i>
<i>2.5. Recherche du Vanneau huppé</i>	<i>8</i>
<i>2.6. Calendrier des prospections :.....</i>	<i>8</i>
3. Résultats :.....	8
<i>3.1. Résultats généraux :.....</i>	<i>8</i>
<i>3.2. Situation par espèce patrimoniale.....</i>	<i>11</i>
<i>3.2.1. Grand-duc d'Europe :.....</i>	<i>11</i>
<i>3.2.2. Chevêche d'Athéna.....</i>	<i>12</i>
<i>3.2.3. Busard cendré :</i>	<i>13</i>
<i>3.2.4. Ædicnème criard</i>	<i>14</i>
<i>3.2.5. Vanneau huppé.....</i>	<i>18</i>
<i>3.2.6. Autres espèces patrimoniales.....</i>	<i>19</i>

4.	Propositions pour la protection des espèces patrimoniales :..	25
4.1.	<i>Importance des haies et prairies rases :.....</i>	25
4.2.	<i>Veille pour les oiseaux nichant au sol :</i>	26
4.3.	<i>Recherche poussée de l'Œdicnème criard</i>	26
4.4.	<i>Sensibilisation/formation des gestionnaires et usagers.....</i>	27
5.	Conclusion :.....	28

1. Introduction

Les études précédentes réalisées sur l'ENS de la Vallée en Barret ont toutes permis de montrer la richesse du site en espèces d'oiseaux et plus particulièrement les oiseaux des milieux agricoles. De surcroît, ces études ont permis d'identifier la présence de plusieurs espèces remarquables présentant des enjeux de conservation significatifs. Ce sont ces espèces patrimoniales du site qui ont été ciblées lors de l'étude réalisée cette année.

Ces espèces sont rares et/ou menacées à l'échelle du département du Rhône à minima voire, à l'échelle nationale. Parmi celles-ci, on trouve essentiellement des espèces liées aux milieux agricoles, mais également le Grand-duc d'Europe qui est une espèce rupestre.

En plus du Grand-duc les autres espèces sélectionnées sont :

- La Chevêche d'Athéna, bien présente dans le Rhône où des densités très fortes sont observées mais néanmoins menacées par l'intensification agricole et la disparition des haies et du bâti traditionnel.
- Le Busard cendré, étudié depuis 25 ans sur le plateau Mornantais et qui fait l'objet d'un important effort de conservation.
- L'Œdicnème criard, qui fait l'objet depuis peu d'un plan d'action dans l'Est Lyonnais avec inventaire de tous les nids existants et protection en concertation avec les agriculteurs.
- Le Vanneau huppé, dont plusieurs populations sont connues dans l'Ouest Lyonnais.

2. Méthodologie :

2.1. Recherche de la Chevêche d'Athéna :

Deux soirées ont été consacrées à l'écoute de la Chevêche d'Athéna, les 17/03 et 06/04.

Le protocole utilisé est basé sur la technique de la repasse qui consiste à diffuser le chant de la Chevêche avec pour objectif de faire réagir un/des mâle cantonnés à proximité qui, croyant avoir affaire à un rival, chantera à son tour pour défendre son territoire.

Le dénombrement des mâles chanteurs a été mené en réalisant des écoutes sur des points délimités à l'avance sur carte, points espacés d'un kilomètre afin d'éviter les doubles comptages, le chant de la Chevêche portant au maximum à 500m par vent faible ou nul.

L'utilisation de la repasse suit aussi un protocole précis. Sur chaque point d'écoute, on alterne les périodes de diffusion du chant et les phases d'écoute. Si aucun individu ne chante spontanément, l'observateur diffuse une bande son intégrant les phases de chant et de silence. Sans réponse après la fin de cet enregistrement, on considère qu'il n'y a pas de Chevêche présente sur le site et le même protocole est répété sur le point d'écoute suivant.

Au cours de la saison, deux passages sont réalisés sur chaque point. Cependant, l'activité vocale de la Chevêche est soumise aux conditions météo. Si le vent est supérieur à 20km/h et/ou s'il pleut, la Chevêche ne chantera pas et il est alors inutile de prospecter. De plus, les prospections doivent être menées entre une heure après le coucher du soleil et minuit, période de la nuit où la Chevêche est la plus active. En dehors de ces périodes, la réponse sera moindre et les résultats biaisés.



Figure 1 : Points d'écoute Chevêche

2.2. Suivi du Grand-duc d'Europe :

Le suivi du Grand-duc s'effectue différemment en fonction de la période de l'année.

En début de saison de reproduction, soit décembre/janvier, l'espèce chante tous le soir dès le coucher du soleil, il est ainsi facile de savoir si un individu ou un couple est présent.

Plus tard dans l'année, on peut rechercher l'aire visuellement si un point de vue le permet.

Dans le cas de la Vallée en Barret, l'aire est connue mais située dans un secteur reculé et fortement boisé. Il est donc difficile d'avoir une vue directe sur le nid. Par conséquent, c'est en cherchant à écouter les cris des jeunes lorsqu'ils sont seuls au nid (mai/juin) que l'on peut savoir si la reproduction a été un succès.

Pour cette espèce, les prospections réalisées au cours du printemps par un salarié ont été complétées par des passages réalisés par des bénévoles au cours de l'hiver 2015/2016.

2.3. Recherche du Busard cendré

Afin de rechercher le Busard cendré, deux affuts de quatre heures chacun ont été réalisés à l'aide d'une longue-vue afin de balayer l'ensemble des parcelles favorables à l'espèce (Prairies de fauches, culture de céréales) au cours des périodes du cycle biologique où leur probabilité de détection est la plus forte, soit lors des parades (mi-mai) et de l'envol des jeunes (mi-juin).

En dehors, des prospections liées à ce suivi, l'espèce a également été recherchée par un salarié et par des bénévoles de la LPO, dans le cadre des opérations de recensement et de protection de cette espèce menacée.

2.4. Recherche de l'Œdicnème criard

Avant toute recherche de l'espèce, l'ensemble des parcelles favorables à l'espèce dans le territoire de l'ENS ont été recensées. Sont visées les parcelles présentant une terre nue ou une végétation rases comme les cultures de printemps, les friches et prairies rases ou les zones graveleuses. Les parcelles de maïs sont particulièrement appréciées car cette culture tardive présente une terre nue et une taille des plans encore basse au début de la saison de reproduction.

Après identification de ces parcelles, chacune d'entre elles a fait l'objet de deux prospections où l'ensemble de la parcelle est balayée minutieusement à la longue-vue pour rechercher des individus nicheurs.

Ces deux passages sont réalisés au moment des premières et secondes pontes, soit début avril et mi-juin. Ces prospections sont également complétées par une visite en mai sur les parcelles accueillant des couples, ce afin de localiser précisément l'emplacement du nid. Enfin une recherche d'éventuels sites de regroupement postnuptiaux est réalisée en septembre.

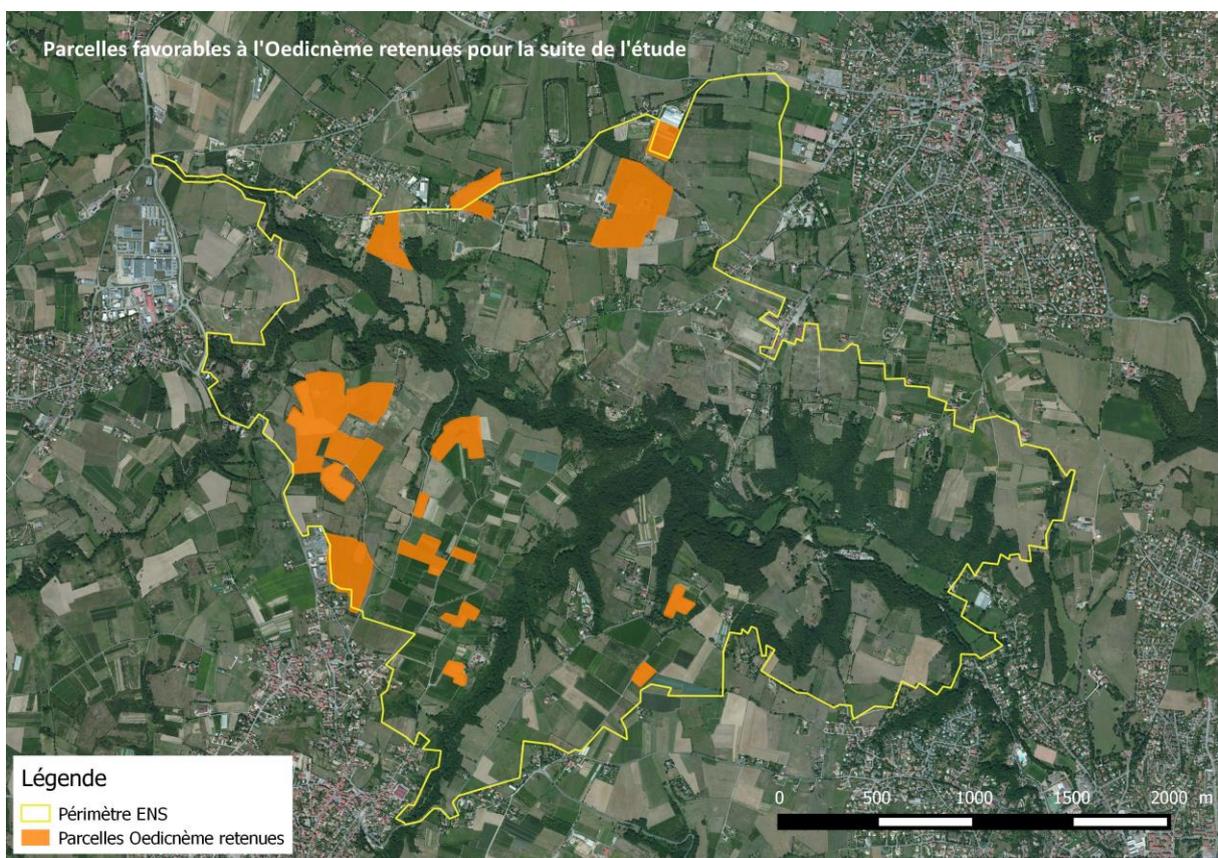


Figure 2 : Secteurs favorables à l'Oedicnème ciblés

2.5. Recherche du Vanneau huppé

Les prospections concernant le Vanneau huppé sont réalisées au cours des mêmes sorties que celles consacrées à l'Œdicnème criard, les deux oiseaux occupant des milieux similaires. De plus, le Vanneau est plus facilement visible et plus bruyant sur le terrain.

En même temps que le repérage des parcelles favorables à l'Œdicnème, une visite est réalisée début mars pour cette espèce dont le cantonnement est plus précoce. Les parcelles prospectées ici correspondent à l'ensemble des parcelles de cultures céréalières et les prairies. Compte tenu de la probabilité de détection plus importante du Vanneau en lien avec son plumage contrasté et l'importante surface à prospector, l'observation des parcelles se fera dans un premier temps à l'aide de Jumelles grossissement 10 fois, plus rapide et tout aussi efficace que la longue vue pour la recherche de cette espèce.

2.6. Calendrier des prospections :

	09/03/2016	17/03/2016	06/04/2016	12/04/2016	02/05/2016	04/05/2016	20/05/2016	15/06/2015	19/09/2016
Vanneau huppé	Recherche de couples			Recherche de jeunes			Recherche de jeunes		
Œdicnème criard	Ciblage des parcelles			Recherche de jeunes			Recherche de jeunes		Recherche regroupements
Grand-duc				Recherche de l'aire	Recherche de l'aire		Écoute de jeunes		
Chevêche d'Athéna									
Busard cendré									

Figure 3 : Synthèse des prospections réalisées en 2016

3. Résultats :

3.1. Résultats généraux :

En 2016, 44 espèces d'oiseaux ont été observées sur l'ENS au cours de l'étude salariée, chiffre qui monte à 73 en intégrant les données saisies par les bénévoles de la LPO sur Faune-Rhône, contre 63 en 2014 et 57 en 2009 (études salariées).

Le tableau ci-dessous liste les espèces contactées et leurs statuts.

Études des espèces patrimoniales de l'ENS de la Vallée en Barret – Année 2016

LPO Rhône

Les statuts de chaque espèce se lisent comme suit :

- Protocole : Espèce contactée dans le cadre des prospections protocolées.
- Protection : Espèce protégée en France.
- Directive Oiseaux : Espèce protégée à l'échelle européenne.
- LR France : Espèce inscrite à la Liste Rouge France.
- LR Rhône-Alpes : Espèce inscrite à la Liste Rouge Rhône-Alpes.

CR	En danger critique d'extinction
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi-menacé
LC	Préoccupation mineure

Nom Français	Nom scientifique	Espèce Protégée	Directive Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge région		Statut biologique
					N	M	
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>			LC	VU	VU	Nicheur
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Oui	Annexe I	LC	VU		Nicheur
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Oui		LC			Nicheur
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Oui		LC			Nicheur
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Oui		NT	EN	EN	Nicheur
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	Oui		LC			Nicheur
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Oui		LC	NT		Nicheur
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>			LC			Nicheur
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Oui		LC			Nicheur
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Oui	Annexe I	LC	VU		Nicheur
Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>			LC	NT		Nicheur
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Oui		LC			Nicheur
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>			LC			Nicheur
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>			LC			Nicheur
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Oui		LC			Nicheur
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Oui		LC	VU		Nicheur
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>			LC			Nicheur
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>			LC			Nicheur
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Oui		LC			Nicheur
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Oui		LC			Nicheur
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Oui		NT	NT		Nicheur
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	0		LC			Nicheur
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	Oui	Annexe I	LC	VU		Nicheur

Études des espèces patrimoniales de l'ENS de la Vallée en Barret – Année 2016

LPO Rhône

Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Oui		LC			Nicheur
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>			LC			Nicheur
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>			LC			Nicheur
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Oui		LC			Nicheur
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Oui		LC			Erratique
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Oui		LC			Nicheur
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Oui		LC	EN		Nicheur
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Oui		LC	EN	VU	Nicheur
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	Oui		LC			Nicheur
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Oui		LC			Nicheur
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Oui		LC			Nicheur
Merle noir	<i>Turdus merula</i>			LC			Nicheur
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Oui		LC			Nicheur
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Oui		LC			Nicheur
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Oui		LC			Nicheur
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	Oui		NT			Nicheur
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	Oui		LC			Nicheur
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Oui	Annexe I	LC			Nicheur
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Oui	Annexe I	VU	CR	CR	Migrateur
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Oui		LC	NT		Nicheur
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oui	Annexe I	NT	VU	VU	Nicheur
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	0		LC			Nicheur
Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i>	Oui		0			Erratique
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	Oui		LC	NT		Nicheur
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Oui		LC			Nicheur
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Oui	Annexe I	LC			Nicheur
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Oui		LC			Nicheur
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>			LC	NT		Nicheur
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Oui	Annexe I	LC			Nicheur
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>			LC	VU		Nicheur
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>			LC			Nicheur
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Oui		LC			Nicheur
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	Oui		0			Nicheur
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Oui		LC			Nicheur
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Oui		LC			Nicheur
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Oui		LC			Nicheur

Études des espèces patrimoniales de l'ENS de la Vallée en Barret – Année 2016

LPO Rhône

Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Oui		LC			Nicheur
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Oui		LC			Nicheur
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Oui		LC			Nicheur
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Oui		LC			Nicheur
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	Oui		VU	VU		Migrateur
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Oui		LC			Nicheur
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	Oui		NT	DD		Hivernant
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Oui		NT	VU		Nicheur
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>			LC			Nicheur
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Oui		NT			Migrateur
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Oui		LC			Nicheur
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>			LC	EN		Nicheur
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Oui		LC			Nicheur

Figure 4 : Liste et statuts des espèces observées

Les chiffres des études protocolées sont plus faibles en 2016, les deux études précédentes avaient pour but la mise à jour des connaissances ornithologiques de l'ensemble de l'ENS et non l'étude particulière de certaines espèces patrimoniales.

De plus, le printemps 2016 a été marqué par une météo assez défavorable aux oiseaux et notamment les mois de Mai et Juin, où les précipitations abondantes ont probablement interrompu ou découragé la reproduction de beaucoup d'oiseaux.

3.2. Situation par espèce patrimoniale

3.2.1. Grand-duc d'Europe :

Le Grand-duc était bien présent sur le secteur de la confluence Garon/Furon cette année encore.

Tout d'abord les deux oiseaux du couple ont été entendus par des observateurs bénévoles en décembre 2015. Par la suite, plusieurs sorties ont été réalisées pour rechercher l'aire de Grand-duc mais aucune d'entre elles n'a permis de l'observer directement. C'est finalement grâce à une sortie nocturne spécifique le 20 mai qu'un jeune de Grand-duc a été entendu, prouvant ainsi le succès de la reproduction de l'espèce.

Cette aire est connue depuis 2010 et son accès difficile limite le risque de dérangement.

3.2.2. Chevêche d'Athéna

Deux passages nocturnes consacrés à la Chevêche ont été réalisés les 17 mars et 6 avril 2016.

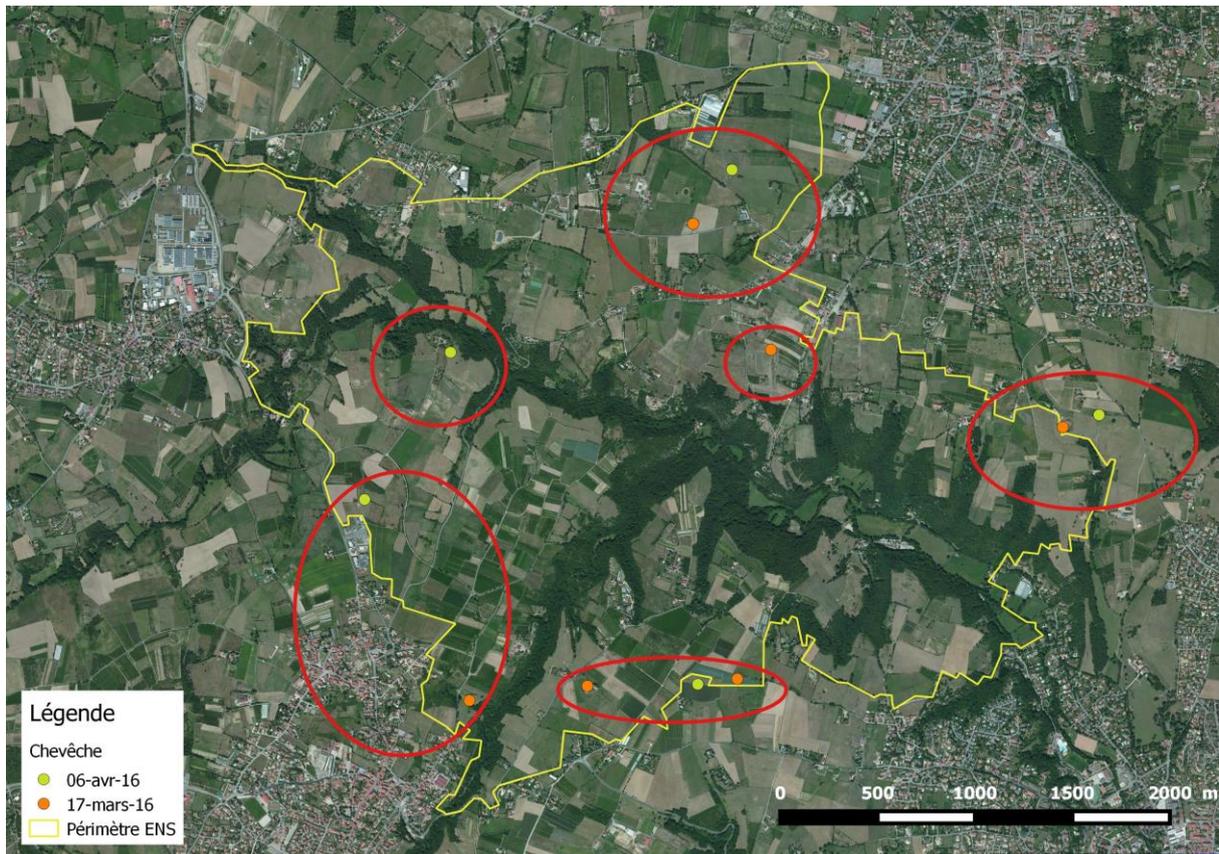


Figure 5 : Localisation des données et cantons de Chevêche d'Athéna

Au total, 6 cantons de Chevêche d'Athéna ont été recensés cette année, contre 4 en 2014. De plus, un couple à niché dans un bâtiment près des Ramières.

Parmi ces 6 cantons, les 3 de la moitié sud de l'ENS sont les mêmes qu'en 2014. Le seul canton de la moitié nord de 2014 s'est décalé vers les prairies des Ramières et les deux autres sont nouveaux.

La principale hypothèse quant à cette augmentation est liée à la saison précédente et l'hiver 2015/2016 qui ont été cléments en termes de condition météorologiques (hormis la canicule de l'été 2015 mais qui n'a pas eu une grande influence sur la reproduction de la Chevêche).

Ces températures douces ont probablement limité la mortalité des rongeurs qui se sont ensuite reproduits en bien plus grand nombre. Avec une ressource alimentaire abondante, la reproduction de la Chevêche a donc pu se dérouler plus facilement avec une survie juvénile plus élevée.

Les secteurs occupés sont dominés par des prairies pâturées ou fauchées avec plusieurs contacts obtenus depuis des bâtiments (Ramières, la Boirie, Bas Revol).

Enfin, si deux territoires semblent englober des vergers sur la carte ci-dessus, aucun contact n'a été répertorié depuis ce type de milieu. Les vergers sont souvent utilisés par la Chevêche d'Athéna mais il s'agit plutôt de vergers haute-tige qui lui fournissent à la fois le gîte, si présence de vieux arbres creux, et le couvert avec la prairie au sol. Dans le cas de la Vallée en Barret, les vergers basse-tige intensifs sont peu propices à la nidification de la Chevêche, ceux-ci étant d'une part trop resserrés et trop près du sol pour y chasser, la visibilité étant trop faible. D'autre part, les traitements par pesticides sur ces secteurs éliminent aussi une bonne partie de la ressource alimentaire de l'espèce puisque celle-ci consomme également des insectes en été.

Une piste pour faire progresser les connaissances et orienter la protection de la Chevêche sera une étude plus poussée sur son milieu. Pour cela, une recherche précise des nids est un préalable. Dans un second temps, une analyse exhaustive du milieu (occupation du sol, abondance en cavités, type des et nombre de perchoirs) dans un rayon d'un kilomètre autour de celui-ci permettra d'isoler les éléments qui caractérisent le milieu de la Chevêche sur la Vallée en Barret et d'adapter les actions de protection.

3.2.3. Busard cendré :

Le Busard cendré n'a pas été observé cette année sur l'ENS. Seul un agriculteur rencontré a indiqué en voir régulièrement près des prairies de Fontanille.



Figure 6 : Secteur potentiellement fréquenté par le Busard cendré

Le Busard cendré a niché en 2010 sur les prairies de Fontanille après y avoir également niché en 2008 et 2009. Depuis, aucune observation n'a été réalisée à l'intérieur de l'ENS.

Le cas de nidification le plus proche connu était situé, en 2016, entre les communes de Soucieu-en-Jarrest et Thurins.

Depuis 2010, la population de Busard cendré du Rhône est en régression régulière après une phase de stabilité les années précédentes, en particulier sur le secteur du Plateau Mornantais, qui constitue le bastion historique de l'espèce dans le département. La Vallée en Barret étant située en bordure de ce noyau de population, une baisse d'effectifs conduit logiquement les oiseaux à désertier ce secteur périphérique.

3.2.4. *Ædicnème criard*

L'*Ædicnème criard* est un échassier qui apprécie particulièrement les milieux agricoles avec un sol nu ou caillouteux. Il apprécie particulièrement les zones de cultures de maïs qui sont à nu durant une bonne partie de la saison de nidification.

Cette année, l'espèce a été contactée au cours de 5 sorties par un salarié, plus 2 fois par un observateur bénévole. La plupart des observations sont des contacts auditifs obtenus au cours des sorties nocturnes consacrées à la Chevêche. Cependant, les cris nocturnes sont souvent émis depuis les zones de gagnage de l'espèce, qui sont différentes des secteurs de nidification, et ces observations ne permettent pas de conclure à la présence d'un couple nicheur.

En revanche les autres observations sont des contacts visuels qui attestent d'une reproduction de l'espèce. Ces observations ont été réalisées sur deux secteurs.

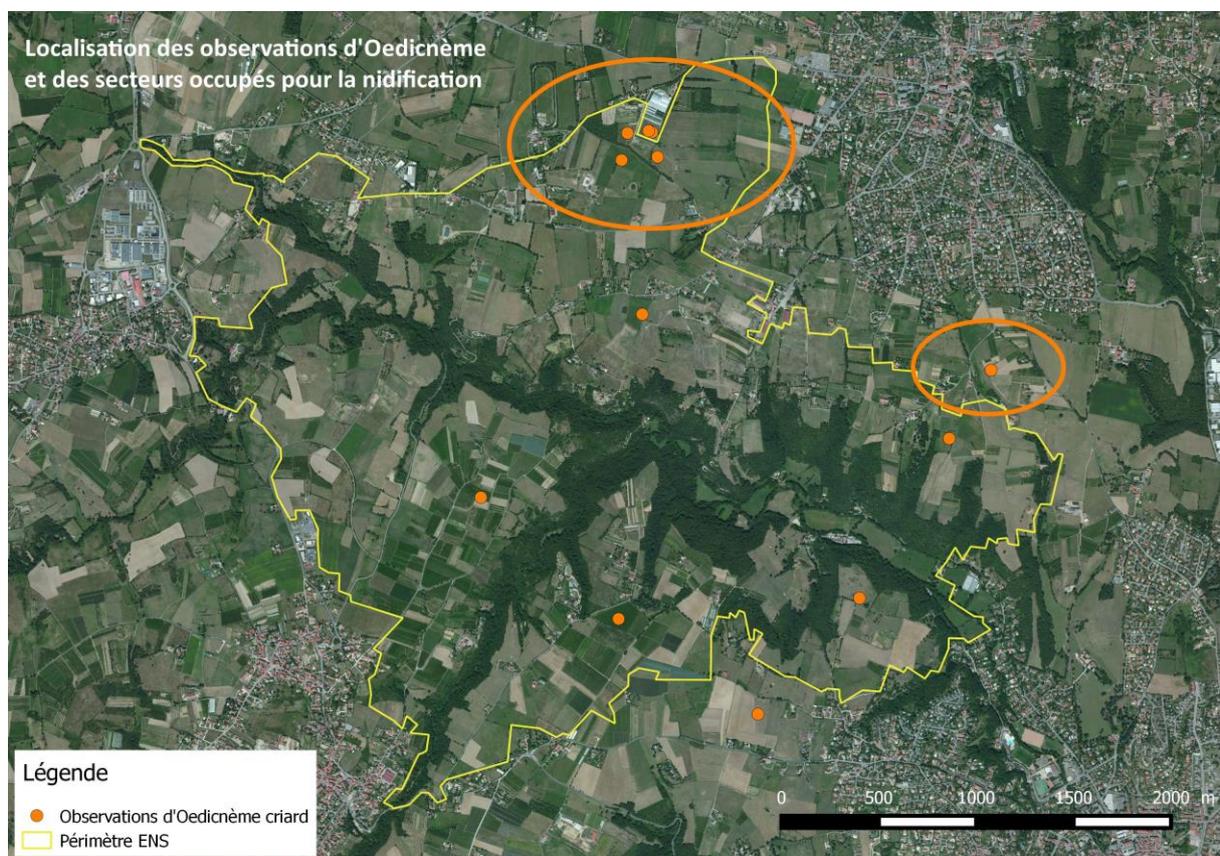


Figure 7 : Carte des observations d'Oedicnème criard

Sur la pépinière de Chaponost, un couple a niché au côté du Vanneau huppé et du Petit Gravelot. Les deux adultes ont occupé la parcelle tout au long de la saison mais c'est à partir du 20 mai que la femelle a été observée en train de couvrir avec le mâle debout à une dizaine de mètre.



Figure 8 : Couple d'Edicnème observé à la pépinière de Chaponost

Les nombreux contacts auditifs indiquent que l'espèce niche probablement sur d'autres secteurs de l'ENS. Si aucun oiseau n'a été observé sur les parcelles sélectionnées en amont, un observateur bénévole a observé un oiseau au sol en journée sur un autre secteur en bordure de l'ENS entre les lieux-dits « La Croix Ramier » et « La Boirie ».

Sur d'autres secteurs, des contacts auditifs ont été recensés sur l'ensemble de l'ENS, sans toutefois observer d'autres oiseaux de jour.

La piste la plus probable serait que sur ces secteurs, et notamment sur la moitié sud de l'ENS, l'Edicnème niche à l'intérieur des vergers, où l'espace au sol entre les rangs d'arbres est dégagé ou avec une végétation rase, ce qui lui conviendrait.

Dans le secteur nord-est de l'ENS, cette piste pourrait également s'appliquer aux zones de plantation d'épicéas également nombreuses et laissant apparaître un sol nu entre les rangs.

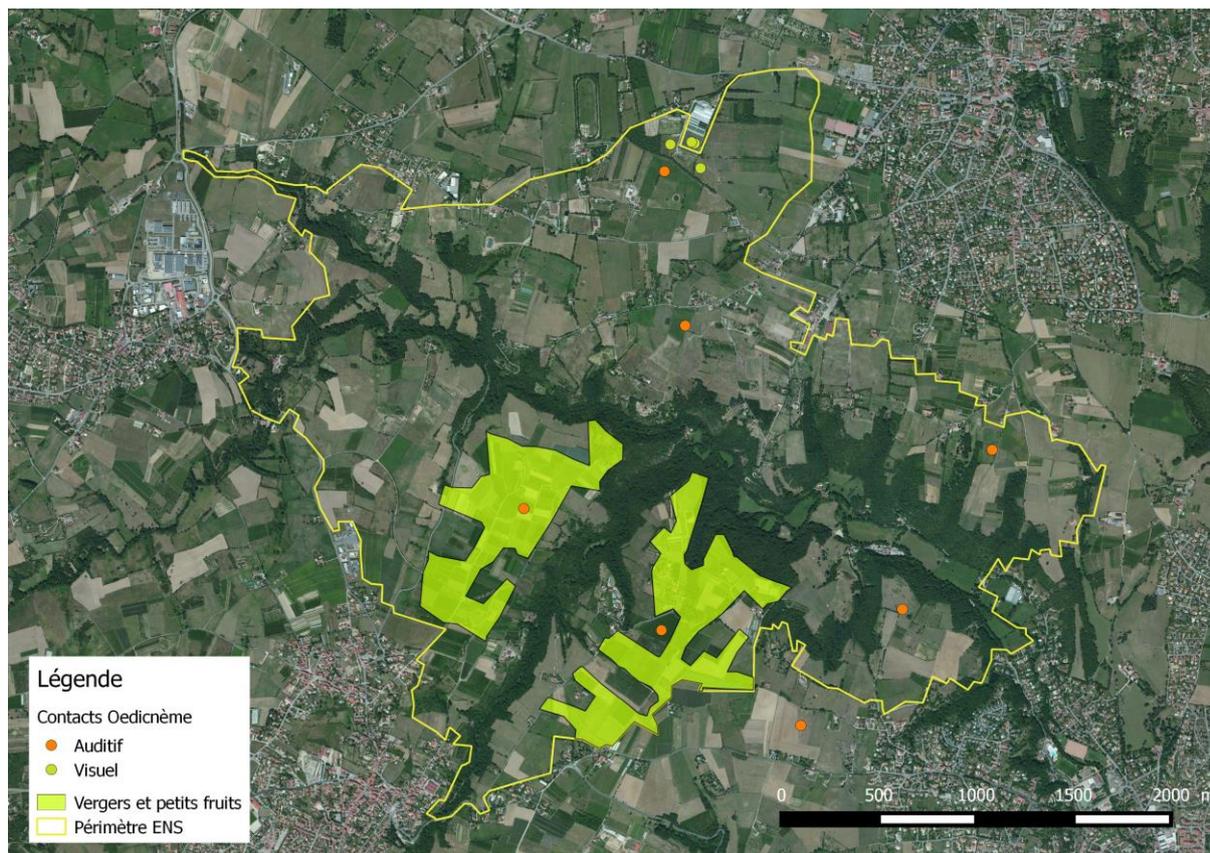


Figure 9 : Observations d'Œdicnème criard et secteurs de verger sur la Vallée en Barret

Malheureusement, compte tenu de l'étendue de ces surfaces, le temps de prospection alloué à cette espèce n'était pas suffisant pour réaliser des prospections exhaustives.

Par rapport au suivi réalisé les années précédentes, la situation de l'Œdicnème criard reste la même. En 2009, un seul couple avait été recensé, tout comme en 2014 mais sur une parcelle proche de 500m. Les deux secteurs occupés cette année ne sont pas à interpréter comme une augmentation de la population car, compte-tenu des multiples contacts auditifs, l'Œdicnème criard semble nicher sur une surface plus large que les quelques secteurs identifiés jusqu'à aujourd'hui, et seules des prospections exhaustives peuvent permettre d'identifier toutes les zones occupées.

Une recherche des regroupements postnuptiaux a également été menée, avec une prospection le 19 septembre, soit durant la période où les individus se rassemblent avant de partir en migration. L'ensemble des parcelles favorables ont été prospectées, mais aucun

rassemblement n'a été trouvé, sans doute parce qu'il n'existe pas de sites suffisamment ouverts pour en accueillir. Les paysages agricoles de la vallée en Barret alternent zones bocagères et vergers dans un relief vallonné ce qui n'est pas propice aux rassemblements, et aucun n'était connu dans la base de données de la LPO Rhône. En revanche, un site de rassemblement est connu sur la commune de Brindas, au lieu-dit le Chalinel, soit à 2 km au nord de l'ENS et il est régulièrement suivi par des observateurs bénévoles. Lors du passage du 19 septembre, 45 oiseaux y ont été observés, mais les effectifs peuvent être plus élevés, 61 oiseaux ayant été dénombrés à l'automne 2015. Il est probable que ce groupe, généralement présent entre septembre et fin octobre, draine à l'automne la plupart des œdicnèmes ayant niché à proximité, dont ceux de la Vallée en Barret.

3.2.5. Vanneau huppé

Le Vanneau huppé a été recherché sur l'ensemble de l'ENS, mais seule la pépinière de Chaponost a accueilli l'espèce cette année.

Une petite colonie y a niché en 2016, le Vanneau étant une espèce grégaire. Au cours de la saison, un maximum de 13 individus a été observé le 4 mai. La reproduction a été un succès puisque des poussons ont été observés les 12 avril (2 poussins) et le 4 mai (3 poussins), indiquant au moins 2 couples nicheurs mais probablement plus compte tenu du nombre d'adultes présents en simultané, soit 3 – 5 couples.

L'an passé, 3 couples étaient présents sur ce même secteur. Cependant, l'espèce était auparavant présente sur d'autres secteurs de l'ENS et particulièrement les prairies de Fontanille où au moins un couple avait niché en 2009 et 2010. Cette disparition de cette zone pourrait s'expliquer par un changement d'itinéraire technique sur la ou les parcelles utilisées pour la nidification, lequel était favorable une année mais a pu changer et induire un dérangement pour l'espèce l'année suivante avec une modification des dates de passages.

Pour y remédier une sensibilisation des exploitants à la présence de cette espèce et une veille associée permettrait de protéger les nichées et de concilier l'activité agricole avec la présence de l'espèce.

3.2.6. Autres espèces patrimoniales

Parmi les espèces patrimoniales présentes, en plus de celles visées par cette étude, il faut aussi signaler la présence de l'Effraie des clochers, la Pie-grièche écorcheur, de la Huppe fasciée, du Torcol fourmilier, du Bruant proyer, du Tarier pâtre et du Petit Gravelot.

La première est à la fois discrète et rare, les cinq suivants indiquent une bonne qualité des milieux agricoles et le dernier occupe la même parcelle que l'Œdicnème criard et le Vanneau huppé.

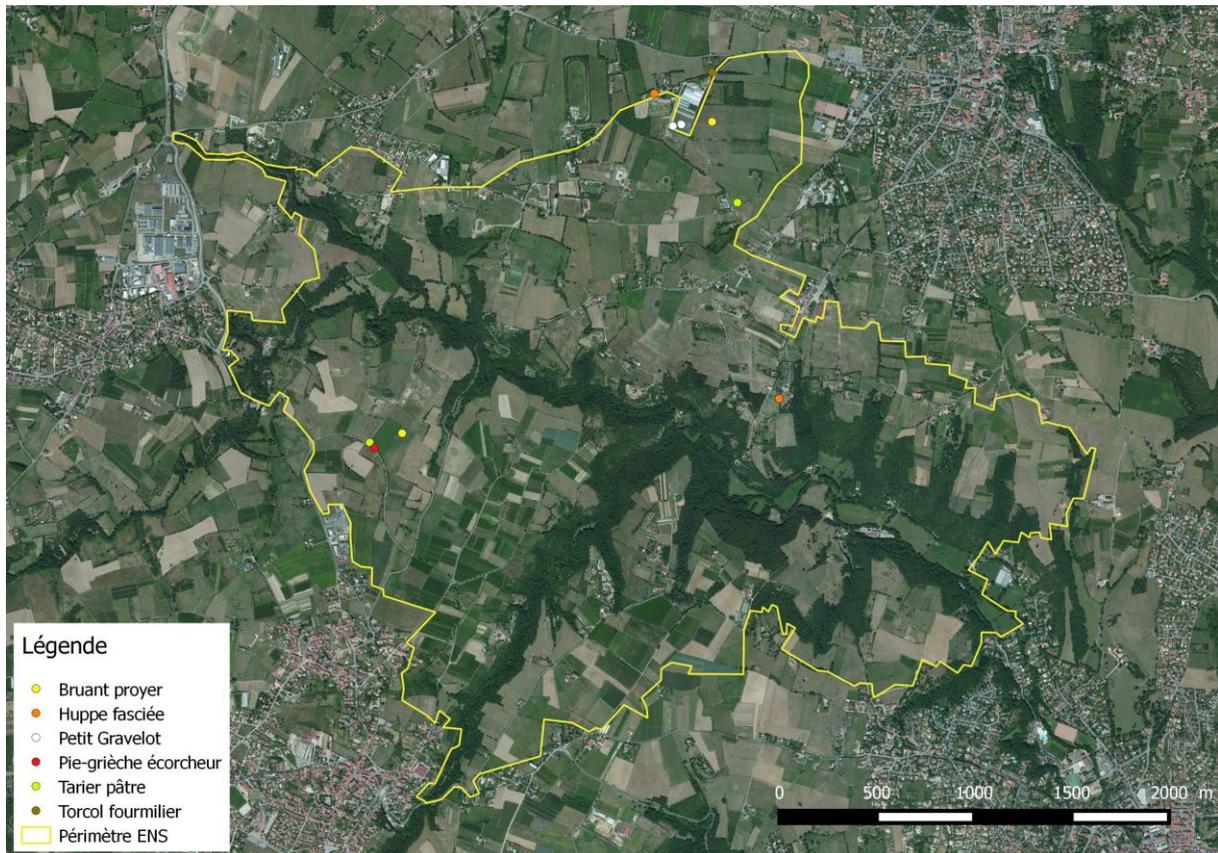


Figure 10 : Localisation des données e passereaux agricoles remarquables

○ Effraie des clochers :

Au cours d'une sortie de prospections sans lien avec la présente étude, un observateur bénévole de la LPO Rhône a été informé qu'une Effraie des clochers avait niché en 2015 près du lieu-dit « En Boissière ».

L'Effraie des clochers est une chouette à la fois rare et discrète qui en en grave déclin depuis une cinquantaine d'années. Sa présence sur la Vallée en Barret témoigne de la présence concomitante d'un bâti agricole favorable, d'une ressource alimentaire et de prairies de qualités.

○ **Pie-grièche écorcheur :**

La Pie-grièche écorcheur est un passereau mais aussi un prédateur puisqu'elle peut se nourrir aussi bien d'insectes que de rongeurs ou de Lézards.

Cet oiseau apprécie particulièrement les haies et les bosquets denses constitués de buissons épineux (prunellier, églantier) quand elles sont associées à des prairies plus ou moins rases et de nombreux perchoirs.



Figure 11 : Mâle de Pie-grièche écorcheur

Sur l'ENS de la Vallée en Barret, elle a niché de façon certaine dans le secteur de Fontanille, un adulte transportant de la nourriture pour des jeunes ayant été observé.

En 2014 la situation était identique, à savoir qu'un seul couple nichait sur les prairies de Fontanille.



Figure 12 : Observation de Pie-grièche écorcheur en 2016

○ **Huppe fasciée**

La Huppe fasciée est un oiseau insectivore qui niche dans les cavités d’arbres creux. Sa présence est associée à des milieux bocagers et prairiaux de qualité.

Elle a été observée en 2016 à deux reprises sur deux secteurs différents : à Combarembert et autour des prairies des Ramières.

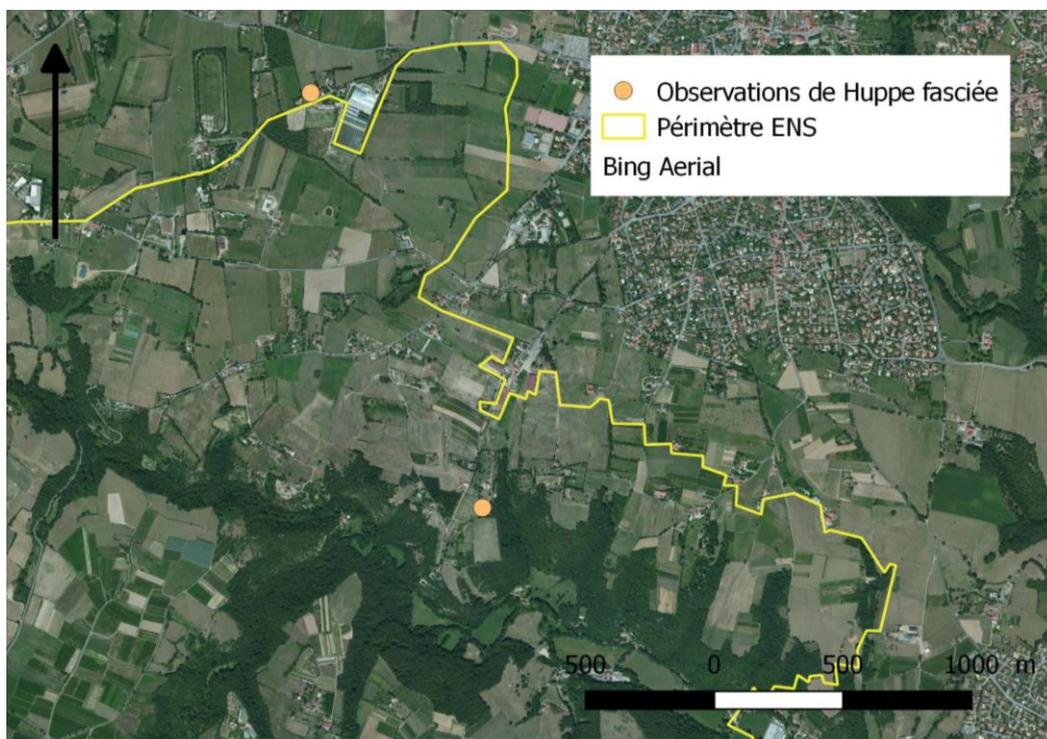


Figure 13 : Observation de Huppe fasciée en 2016

- **Torcol fourmilier**

Le Torcol fourmilier est une espèce de la famille des pics considérée comme rare dans le Rhône. Il niche lui aussi dans des cavités d'arbres dans des haies ou des vergers. Cette année, un chanteur a été entendu le 20 mai à proximité de la pépinière de Chaponost.

Dans le Rhône, 2016 aura été une année plus riche en Torcol puisque le nombre d'observations était en hausse ce printemps. L'explication de cette situation pourrait se trouver dans les zones d'hivernage de l'espèce, où l'abondance en ressource a aussi un effet non négligeable sur les populations qui à leur retour en Europe.

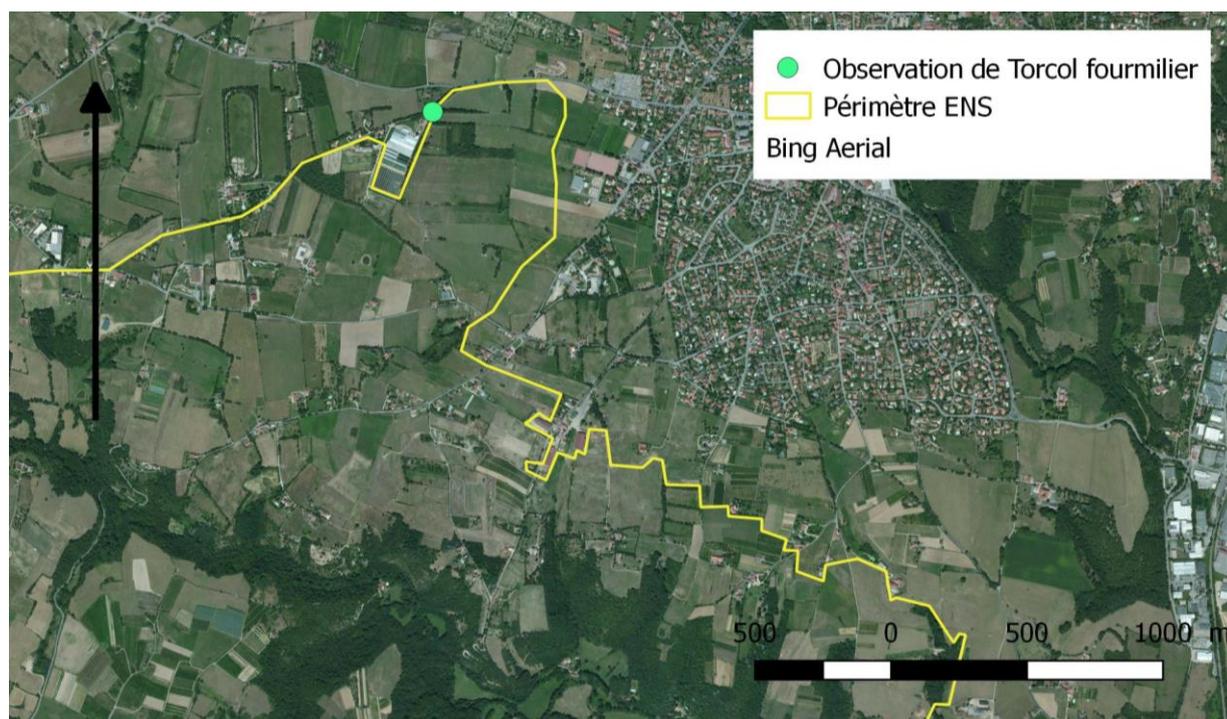


Figure 14 : Observation de Torcol fourmilier en 2016

- **Bruant proyer**

Le Bruant proyer avait fait l'objet d'une attention particulière lors de la précédente étude compte-tenu de la densité exceptionnelle de cantons occupés, notamment sur le secteur de Fontanille (12 cantons).

Cette espèce est toujours bien présente sur l'ENS où il a été observé dans deux secteurs différents : les prairies de Fontanille et les Ramières.

Contrairement à 2014, aucun inventaire exhaustif du nombre de cantons n'a été réalisé cette année, mais on peut néanmoins avancer un chiffre de 7 mâles chanteurs simultanés sur le secteur de Fontanille (pour 12 en 2014), ce qui est déjà très important pour une observation en journée, soit éloignée du pic d'activité du lever du jour.

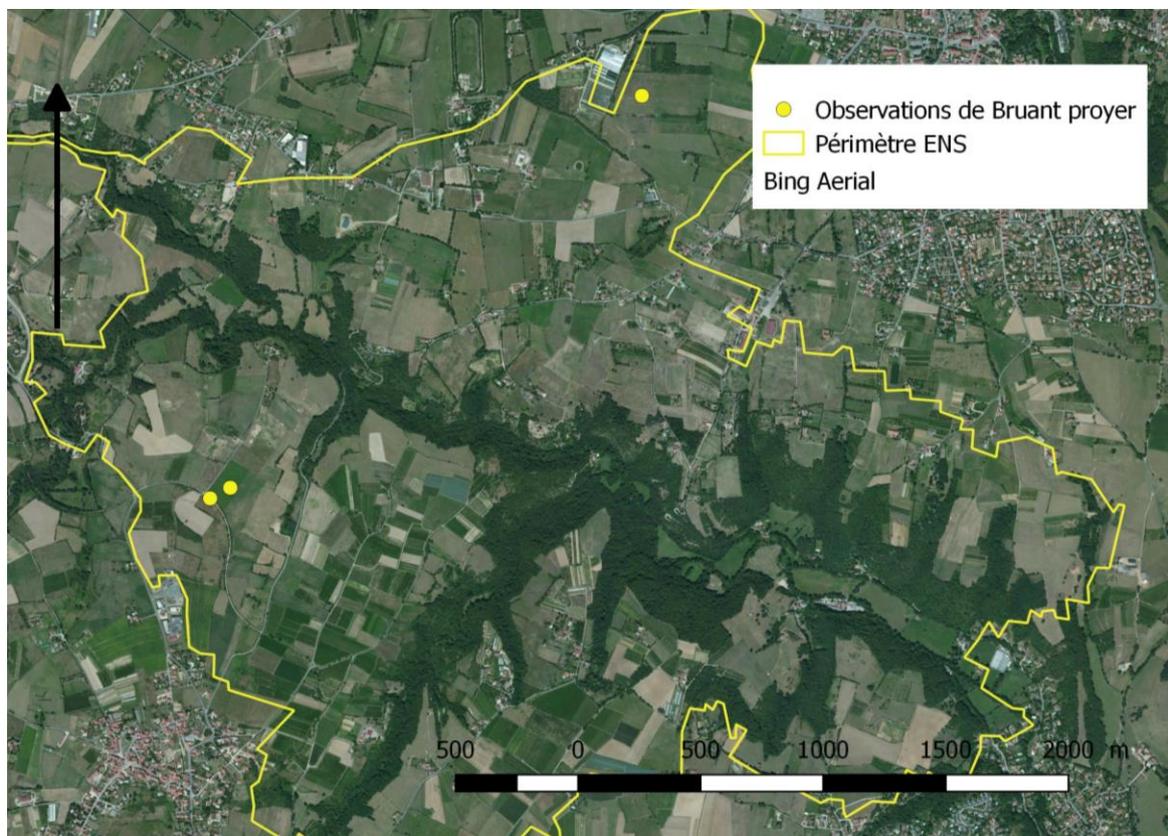


Figure 15 : Observations Bruant proyer en 2016

○ Petit Gravelot

Le Petit Gravelot est un limicole comme l'Œdicnème et le Vanneau huppé qui apprécie les milieux pionniers, avec une préférence pour les zones caillouteuses.

Un couple a niché en 2016 sur la pépinière de Chaponost sur la même zone que l'Œdicnème et le Vanneau.

La reproduction de cette espèce a été un succès puisqu'un poussin a été observé aux côtés d'un adulte le 20 mai.

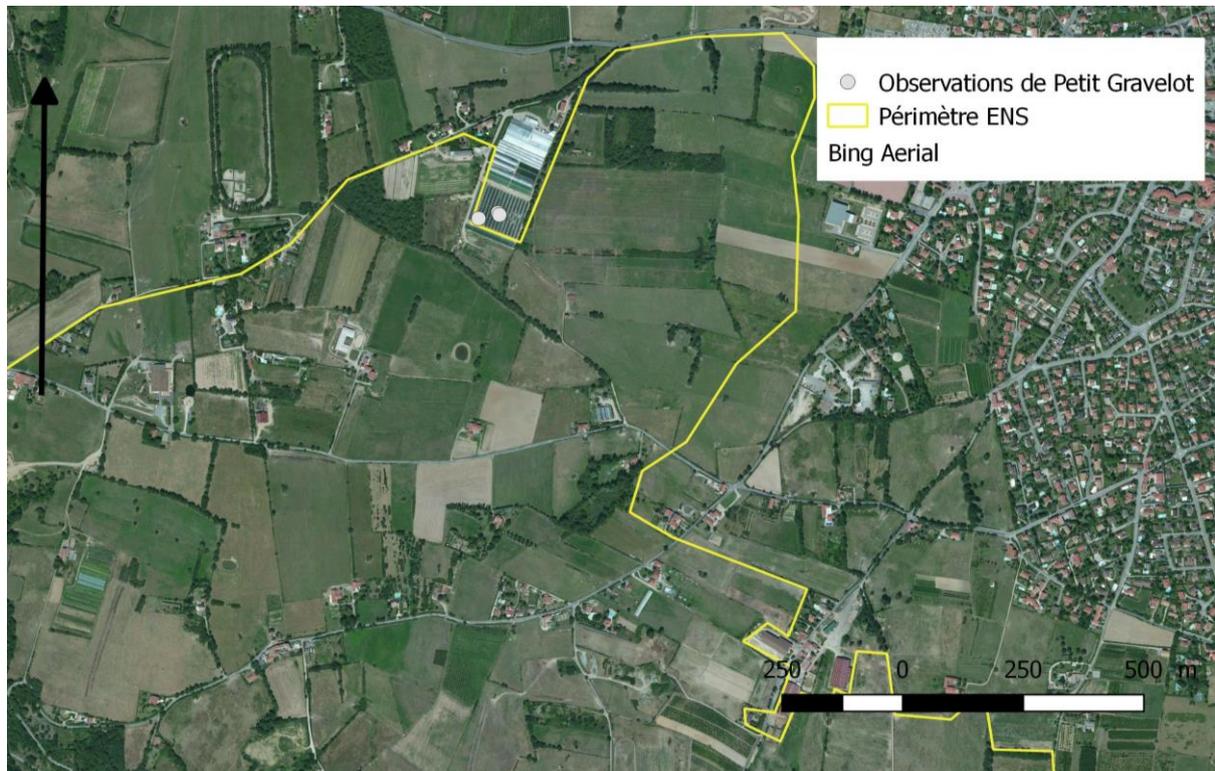


Figure 16 : Observations de Petit Gravelot en 2016

○ **Tarier pâtre**

Le Tarier pâtre est une espèce associée aux milieux prairiaux qui apprécie les zones de bocage comportant des haies et d'autres perchoirs.

Cette année, cette espèce était présente sur les deux secteurs les plus riches de l'ENS, à savoir les Ramières et Fontanille.

En 2014, l'espèce était aussi présente sur les secteurs de l'Archet (moitié sud) et de la Croix Ramier (moitié nord). Néanmoins, l'absence du Tarier pâtre sur ces zones en 2016 est plus liée à une pression de prospection moins grande sur l'ensemble de l'ENS qu'une réelle régression.

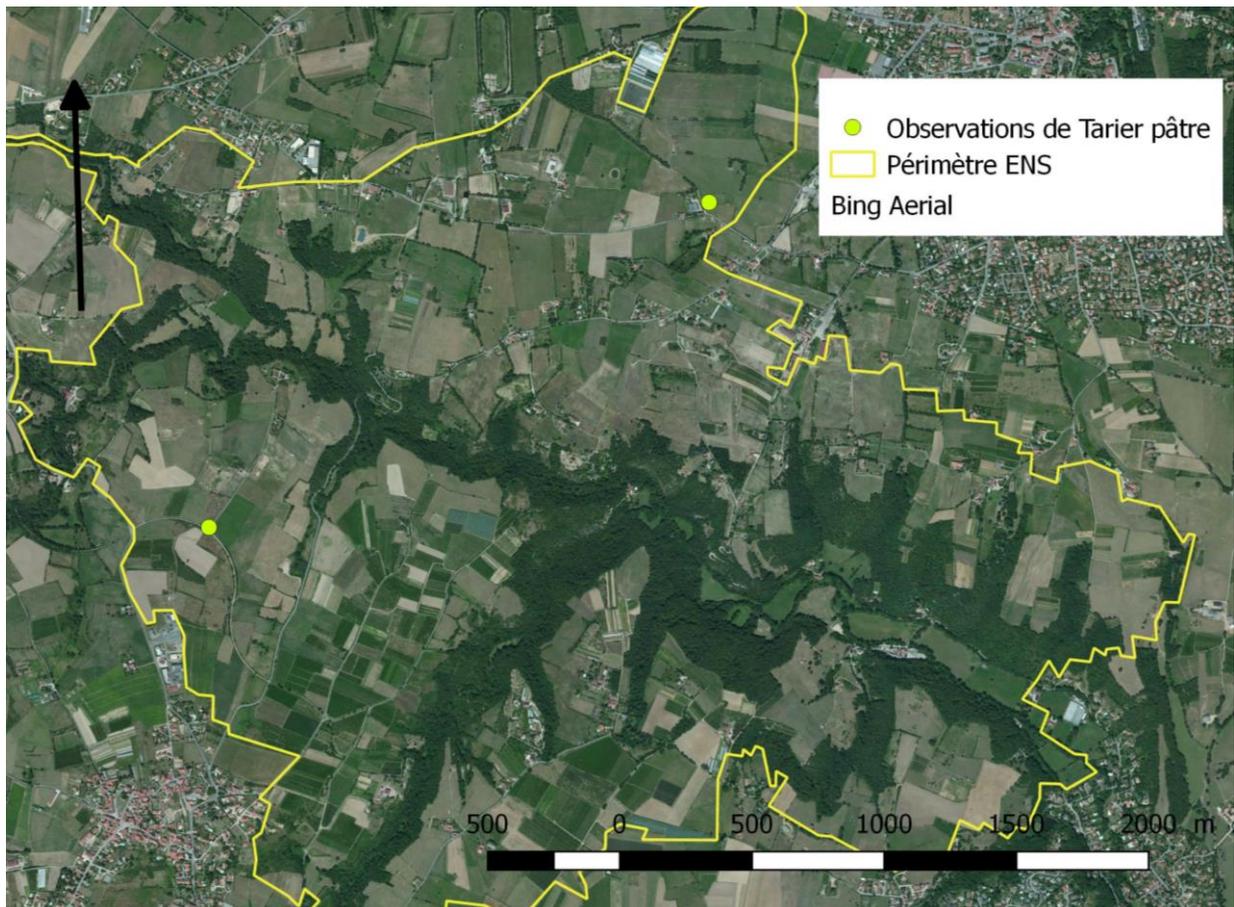


Figure 17 : Observations de Tarier pâtre en 2016

4. Propositions pour la protection des espèces patrimoniales :

4.1. Importance des haies et prairies rases :

Si le secteur de Fontanille accueille toujours autant d'espèces patrimoniales c'est en raison de la qualité des milieux agricoles qui y sont présents. Ces milieux allient des haies et des bosquets, des prairies, parfois rases et des perchoirs nombreux et variés (sommets d'arbustes, piquets de clôture, branches basses d'arbres), ce qui convient à plusieurs espèces patrimoniales qui s'y reproduisent (Tarier pâtre, Pie-grièche écorcheur)

Il en est de même sur le secteur au sud des Ramières et au nord du Salut. Cette zone associe des haies denses avec des prairies rases. Ces prairies rases sont le fait d'un pâturage équin et conviennent à de nombreuses espèces que ce soit pour se nourrir (comme la Chevêche

d'Athéna et l'Effraie des clochers qui nichent toutes les deux à proximité) voire pour nicher dans le cas de l'Œdicnème criard.

L'existence de tels secteurs associant des micro-habitats variés et des prairies de hauteurs différentes sont la principale raison de la richesse de la Vallée en Barret en espèces oiseaux agricoles et ce type de milieux doit être conservé afin de préserver la richesse actuelle de cet ENS.

4.2. Veille pour les oiseaux nichant au sol :

L'Œdicnème criard et le Vanneau huppé sont des espèces encore bien présentes au sein de l'ENS et dans les environs mais elles restent fragiles du fait des milieux qu'elles occupent. En effet, les nids de ces oiseaux sont souvent menacés par les travaux agricoles et, dans le cas de l'Œdicnème criard, sa discrétion le jour et ses manifestations nocturnes en font un oiseau difficile à repérer. C'est d'ailleurs cette difficulté à repérer un nid qui fait que le statut précis de l'Œdicnème au sein de l'ENS de la Vallée en Barret est encore mal connu et que des nids sont encore à découvrir.

Pour cela, une veille liée à ces deux oiseaux pourrait être mise en œuvre via une information et une sensibilisation des agriculteurs afin, d'une part d'avoir des informations de première main sur sa localisation en période de nidification et, d'autre part, de protéger convenablement les nids qui seraient menacés en agissant rapidement.

4.3. Recherche poussée de l'Œdicnème criard

Au vu des nombreux contacts auditifs obtenus dans et autour des zones de vergers et de plantation d'épicéas, une prospection exhaustive de l'Œdicnème criard dans les secteurs de vergers et de plantations d'épicéas pourraient prendre la forme d'une recherche d'individus au sol, en période de ponte, à la longue vue entre chaque rangée d'arbres. Pour cela, la

présence de plusieurs observateurs simultanés serait nécessaire afin de couvrir suffisamment de surface dans un temps raisonnable.

4.4. Sensibilisation/formation des gestionnaires et usagers

Une sensibilisation à l'intérêt des différents milieux remarquables (haies, verger, friches...) sur la Vallée en Barret, de la richesse qu'ils impliquent permettra aux usagers et gestionnaires de ces habitats de mieux appréhender leur importance.

Ceci peut passer par des sorties thématiques sur chaque milieu pour faire découvrir les espèces plus ou moins rares/menacées qui en dépendent.

Ces sorties pourraient cibler des espèces particulières à des périodes différents de l'année comme par exemple :

- Une sortie d'écoute de la Chevêche d'Athéna en février/mars
- Une sortie de découverte des passereaux agricoles (Pie-grièche écorcheur, Bruant proyer, Tarier pâtre...) sur le secteur de Fontanille au mois de Mai.

Ces sorties de sensibilisation pourront aussi être complétées par des formations à la taille des arbres en têtard ou le traitement par verger haute-tige à destination des particuliers.

5. Conclusion :

Le suivi réalisé cette année sur la Vallée en Barret a permis de noter une amélioration de la situation des espèces patrimoniales depuis la dernière étude.

Tout d'abord, le Vanneau huppé, qui était absent depuis plusieurs années, a de nouveau niché avec certitude avec plusieurs couples présents.

Ensuite, l'Œdicnème criard, s'il était présent en 2014, a été identifié sur 2 secteurs cette année, et niche probablement plus largement encore au sein de l'ENS.

En ce qui concerne les rapaces nocturnes, pas moins de 4 espèces ont niché sur la Vallée en Barret, témoignage d'une grande diversité de milieux sur la zone.